

RPI Saint-Brice sur Vienne / Saint-Martin de Jussac

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU **JEUDI 18 JUIN 2020**

Personnes présentes :

Les directrices d'écoles : Mme TINTIGNAC et Mme ROY

Les enseignants : Mme LEYSSENE, Mme ASTIER, Mme DALMAY-ROUGIER, Mme DOUBLET, Mme LEVIS, Mme DEBORD et M. STEFEK.

Les représentants des municipalités : Mme CALENDREAU (Maire de St Brice sur Vienne), Mme Berland Conseillère municipale Mairie de St Brice sur Vienne), M. FAVRAUD (Maire de St-Martin de Jussac), Mme Tabarino (Conseillère déléguée en charge des affaires scolaire de St Martin de Jussac).

Les représentants DDEN : Mr GRANCOING

Les représentants des parents d'élèves : Mme ROUFFANCHE, Mme BELLAYER, M. VERGNE, Mme PERRON, Mme AUBIGNAC (Représentants de l'école de Saint Brice sur Vienne), Mme DUPONT, Mme LECOMTE, M. BERNON, (Représentants de l'école de Saint Martin de Jussac).

Sont excusés : M Musson (IEN), Mme Hoelt (enseignante)

Ordre du jour :

- 1 : Retour sur le confinement et la continuité pédagogique mise en place
- 2 : Effectifs et prévisions pour l'an prochain
- 3 : Entrée au collège
- 4 : Ecole obligatoire pour tous le 22 juin
- 4 : Demande de travaux
- 5 : Divers et questions des parents

1 - Retour sur le confinement et la continuité pédagogique mise en place :

Félicitations aux parents qui ont pu continuer à communiquer avec l'équipe pédagogique grâce aux outils informatiques. L'école de St Brice utilisera le site de l'école pour toutes les communications générales de l'école, l'utilisation du cahier de liaison du blog plutôt qu'un cahier de liaison papier restera à la discrétion des enseignantes de chaque classe.

La Directrice de St Martin félicite à son tour les enseignants qui ont continué à assurer l'enseignement à distance en plus des journées de classe en présentiel malgré l'absence d'obligation à ce sujet.

Pendant le confinement, le RPI de Saint Brice sur Vienne/Saint Martin de Jussac a été labellisé E3D (c'est le 1^{er} niveau qui concerne tous les actes de la vie quotidienne à l'école), ce label est accordé pour 3 ans. Il récompense les écoles ayant un parcours autour des thèmes de l'écologie, du développement durable et du tri des déchets.

Les enseignants de l'école de Saint Brice sur Vienne annoncent qu'une partie du budget coopé initialement alloué aux sorties de fin d'année a servi à financer une « surprise » que les enfants recevront à la fin de l'année.

Les enseignantes de Saint Martin de Jussac annoncent que les voyages scolaires annulés cette année seront reportés à l'année prochaine.

2- Effectifs et prévisions pour l'an prochain :

- 22 PS (il reste 6 enfants sur les listes de naissance des mairies qui ne se sont pas encore inscrits)
- 15 MS
- 18 GS
- 24 CP
- 21 CE1 (dont 8 élèves qui seront à l'école de St Martin)
- 20 CE2
- 18 CM1
- 23 CM2

La répartition des classes pour chaque enseignant se fera en fin d'année et peut évoluer jusqu'à la veille de la rentrée.

3- Entrée au collège :

Les dossiers d'inscriptions des 6èmes ne sont toujours pas arrivés alors qu'ils auraient dû être transmis le 15 juin. L'école est en attente d'information de la part de l'administration des collèges.

Un stage de remise à niveau CM2 est proposé par l'Education Nationale et assuré par des enseignants volontaires durant l'été (fin juillet et début août). Ces stages ne se dérouleront pas forcément à l'école de Saint Martin de Jussac et pas forcément avec un enseignant de l'école. A ce jour, 10 familles ont répondu favorablement (attention, chaque stage ne peut accueillir que 6 enfants au maximum).

4- Ecole obligatoire pour tous le 22 juin:

Que ce soit à St Brice ou St Martin, tous les enfants seront accueillis dans leur classe habituelle. Le protocole sanitaire a été assoupli : il n'y a plus de distanciation en maternelle, la distanciation doit être d'un mètre entre chaque élève à l'intérieur des bâtiments seulement à partir du CP.

Les brassages de groupes seront évités autant que possible.

Il y aura 2 services de cantines dans chaque école.

Madame le Maire de Saint Brice sur Vienne ne peut pas rouvrir la garderie de l'école en respectant le protocole sanitaire en cours, elle restera donc fermée jusqu'à la fin de l'année. Elle précise néanmoins que tout sera mis en œuvre cet été pour assurer une réouverture de la garderie en septembre quel que soit le protocole en vigueur à ce moment-là.

5 - Demande de travaux :

St BRICE :

- Barrière côté rue des écoles et élargissement de la zone d'attente des parents devant la porte de la garderie
- Barrières pour clore l'aire de jeux
- Installation des paniers de basket et des espaliers reçus en janvier
- Demande de distributeur de papier essuie mains dans les toilettes adultes du bâtiment du haut.

St MARTIN :

- stylets pour tableaux blancs interactifs et solutions d'entretien des revêtements des tableaux
- réfection des marquages au sol des jeux dans la cour
- mise en place d'un photocopieur couleur

6 - Divers et questions des parents :

1. Y a-t-il une visite prévue pour les enfants allant à saint Martin l'année prochaine ? Si non, est-il prévu une vidéo ou autre chose ?

Il n'y aura pas de visite de l'école cette année, une visio entre les deux classes sera organisée la dernière semaine.

2. Comment va se dérouler la rentrée prochaine si les mesures sont toujours en vigueur ? Nombre d'enfants par classe, distanciel, présentiel ?

Nous n'avons aucune information à ce sujet.

3. Question sur la cantine : les tarifs des repas froids seront ils adaptés ?

Le repas froid a le même prix que le repas chaud à l'achat, les tarifs resteront les mêmes.

4. Un parent se demande pourquoi les enfants ont un repas froid, et ne comprend pas pourquoi en ayant moins de la moitié des enfants à la cantine, la confection de repas chaud ne soit pas possible. Cette personne propose que puisque les enfants n'ont jamais mangé du tout fait maison à l'école comme par exemple les petits pois carotte ou les haricots verts, il serait possible de réchauffer plusieurs boites de

conserve ce qui à ses yeux prendrait autant de temps que de faire des salades froides que la plupart des enfants ne mangent pas.

Mme Calendreau explique que compte tenu du protocole (désinfection de chaque ustensile et porte de meuble à chaque utilisation par exemple) et du manque de personnel (le cuisinier ne peut pas reprendre son emploi du temps habituel, les ATSEM ont été mises à temps plein dans les classes pour permettre aux enseignantes de respecter le protocole) le repas froid était la seule option possible à la réouverture de l'école. Les repas chauds ont été remis en place le 18 juin.

Les enseignantes souhaitent ajouter que le contenu des assiettes a beaucoup évolué ces deux dernières années, que le cuisiner est loin d'ouvrir des boîtes pour chaque repas. Bien au contraire, à titre d'exemple, la semaine passée il a cuisiné les artichauts du potager de l'école et utilise très régulièrement les aromates plantés par les élèves.

5. Quelle sera la répartition des classes pour l'an prochain ?

Les classes n'ont pas encore été faites, les enseignantes peuvent uniquement vous informer que les élèves de la PS au CP seront à Saint Brice et que ceux du CE2 au CM2 seront à Saint Martin. Les élèves de CE1 seront partagés sur les deux sites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme TINTIGNAC Axelle
Directrice d'école de Saint Brice sur Vienne
(Présidente du conseil d'école)

M. BERNON Cédric
Représentant des parents d'élèves
(Secrétaire de séance)